

Initiation à l'hortithérapie

(Présentiel)

Concevoir, réaliser et animer un jardin de soin

Objectifs :

- Découvrir l'utilisation du jardin comme outil d'accompagnement thérapeutique et du végétal comme médiation,
- Acquérir des bases fondamentales pour proposer un projet et conduire des ateliers jardin dans un objectif bien-être / santé.

Aptitudes visées :

- Développer une compréhension des bienfaits de la nature, du végétal et du jardin sur le bien-être et la santé,
- Analyser le contexte dans lequel prend place le projet jardin (lieu, équipes, compétences, public...),
- Proposer des objectifs liés au bien-être et à la santé des publics accueillis,
- Acquérir des bases fondamentales pour adapter un jardin de soin à son public,
- Acquérir des bases fondamentales pour animer des ateliers dans un objectif bien-être / santé,
- Identifier des étapes clés pour la mise en œuvre d'un projet,
- Porter les premières étapes d'un projet de jardin de soin

Public concerné et pré-requis :

- Personnes en reconversion ou évolution professionnelle souhaitant proposer des activités de jardinage dans un objectif de bien-être / santé,
- Employés d'ESMS, établissement de santé, entreprise ou collectivité souhaitant mettre en place une activité de jardinage à but thérapeutique dans le cadre de leur travail.

Accessibilité : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap (incluant les PMR). Pour toute question concernant les adaptations de la formation et les financements possibles, merci de contacter le Référent Handicap interne : Laure Bentze / Mail : LB@terrhappy.fr / Tél : 07 69 44 15 80



Pré-requis : Aucun





Durée, lieu :

Durée : La formation se déroule entièrement en présentiel sur 3 jours (21 heures au total).

Lieu : Foyer d'Accueil Médicalisé La Maison des Aulnes (Allée des orchidées, 78480 - Maule)

Ce FAM héberge des adultes en situation de handicap et dispose d'un jardin de soin actif depuis 2011.

Prochaines dates:

La prochaine session aura lieu les 17,18,19 avril 2023.

Moyens pédagogiques :

Cours théoriques / Retours d'expérience / Etudes de cas / Démonstration d'activités dans un jardin de soin existant / Travail en sous-groupe sur les projets des participants / Apprentissage immersif dans un ESMS.

Modalités d'évaluation :

La bonne compréhension des concepts-clé par chaque stagiaire est validée par les formateurs lors de la restitution orale des projets (après-midi du dernier jour).

Equipe pédagogique :


Laure Bentze : Hortithérapeute formée par Mitchell Hewson (Canada), praticienne de la relation d'aide, écologue, diplômée ESCP-Europe, conceptrice de jardins de soin, fondatrice et dirigeante de Terr'Happy,

Stéphanie Personne : Hortithérapeute formée à l'Approche Centrée sur la Personne, docteure en écophysiologie végétale, conceptrice de jardins de soin, fondatrice et dirigeante de Terr'Happy,

Céline Mazzoleni : Psychologue clinicienne, animatrice en hortithérapie auprès de patients en oncologie,

Stéphane Lanel : Jardinier de soin certifié en permaculture, BTS production horticole, professeur de yoga, sophrologue, animateur du jardin d'EpiCure depuis 2011.

Tarifs par participant :

 **987 € en tarif référentiel*** (financé par un employeur ou un OPCO)

 **819 € en financement Pôle Emploi**

 **780 € en tarif préférentiel*** (financé par le participant)

* Ces tarifs n'incluent ni repas ni hébergement.


Une formule déjeuner sur place sera proposée aux participants (prévoir 15 € par déjeuner)

* Prix exonérés de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a, 5ème alinéa du Code Général des Impôts

Nos formations 2022 en chiffres

 **67 personnes formées en 2022** 

 **84% femmes**  **16% hommes** 

 Leur origine :

27% sont en reconversion professionnelle 

13% sont des professionnels du soin indépendants 

60% travaillent dans une structure médico-sociale 

 **Nos formations ont répondu aux attentes de 100% des stagiaires** ayant retourné leur questionnaire de satisfaction. ★★★



Qualiopi 
processus certifié
 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été
délivrée au titre de la catégorie :
Actions de formation